

SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL 2023

Comité syndical du 16 octobre 2023

- 2023-26: Autorisation de signer le marché de location et rotations de bennes pour l'enlèvement des déchets des déchèteries du SYMEVAD - 2023-AO-06 Page 2
- 2023-27 : Avenant n°3 -marché d'exploitation du centre de tri d'Evin-Malmaison 2021-AO-06 Page 5
- 2023-28 : Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché d'exploitation de la Ressourcerie -2021-AO-02 Page 8
- 2023-29 : Créances admises en non-valeur et créances éteintes 2023 Page 11
- 2023-30 : Décision modificative n°2 Page 13

2023-26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SYMEVAD

Séance du 16 Octobre 2023

Le 16 octobre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur MUSIAL Christian, suite à la convocation qui leur a été adressée le 10 octobre deux mille vingt-trois.

Titulaires présents :

M. BOURY Thierry, M. SILVAIN Eric, M. DUMONT Christophe, M. MERCIER Patrick, M. WESMAEI David, M. MEHAIGNERY Charly, M. MUSIAL Christian, M. DERROUCHE Rachid, M. DELATTRE Régis, M. MASSON Alain, M. VALLIN Jérôme, M. CAMPBELL Marc.

Suppléant ayant pris part au vote :

M HAGE Grégory, M. BAEY Olivier, M. CARUSO Vincent, M.YUX Alain.

Procuration :

Mme. CORDONNIER Bernadette donne procuration à M. BOURY Thierry

Etaient excusés :

M. PREIN Thierry, Mme. CHARLES Célia, Mme. VAILLANT Lucie, Mme. CORDONNIER Bernadette, M. GOULOIS Bernard, M. KUMOREK Laurent, M. VANDEVILLE Bruno, M. THOREZ Michel, Mme. PLANTIN Liliane, M. DAPVRIL Romain, M. SAINT AUBIN Jean-Marc, M. VANDEVILLE David, Mme. FENAIN Marylise, M. WIDIEZ Dimitri, M. GEORGES Pascal, M. CHARLES Christophe, Mme. SANCHEZ Caroline, Mme. LOUWYE Valérie, M. PEDERENCINO Michel, M. MONCHY Jean-Marie, Mme. CUVILLIER Valérie, Mme. BLEUZET Edith, M. BIZET Gérard, Mme. RUSINEK Lydie, Mme. TAOURIT Inès, Mme. PETIT Valérie, Mme. LICTECVOUT Sylvie, Mme. DUPUIS Fabienne, Mme WERQUIN Mildred, M DEDOURGES Daniel, M. BOYER Jean-Luc, M. HERMANT Jean -Marie, M. LESTOCARD Jean-Pierre M HOUVENAEGHEL Michel, M. CORNU Francis, M. RICHARD Francis.



SYMEVAD – Comité Syndical du 16 octobre 2023

2023-26

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Objet : Autorisation de signer le marché de location et rotation de bennes pour l'enlèvement des déchets des déchèteries du SYMEVAD - 2023-AO-06

Considérant que le SYMEVAD a lancé un marché pour la location et la rotation de bennes pour l'enlèvement des déchets des déchèteries de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, de la Communauté de Communes Osartis-Marquion et le chargement et le transport des déchets du dépôt « gravats-végétaux » de Sin le Noble.

Considérant que ce marché est alloué en 2 lots, chaque lot donnant lieu à un marché distinct, répartis de la façon suivante :

- **Lot n°1 :** Déchèteries de Arleux, Cuincy, Roost-Warendin et Sin-le-Noble (secteur Communauté Agglomération Douaisis Agglo) + dépôt gravats/végétaux de Sin-le-Noble)
- **Lot n°2 :** Déchèteries de Baralle, Biache-Saint-Vaast et Vis-en-Artois (secteur Communauté de Communes Osartis Marquion).

Considérant que le marché est conclu pour une durée initiale de 36 mois, à compter du 1^{er} janvier 2024. Il peut être reconduit 2 fois, la durée de chaque reconduction étant de 12 mois.

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 9 octobre 2023 et a déclaré les sociétés suivantes attributaires :

- **Lot n°1 :** Déchèteries de Arleux, Cuincy, Roost-Warendin et Sin-le-Noble (secteur Communauté Agglomération Douaisis Agglo) + dépôt gravats/végétaux de Sin-le-Noble) : **société WIART**
- **Lot n°2 :** Déchèteries de Baralle, Biache-Saint-Vaast et Vis-en-Artois (secteur Communauté de Communes Osartis Marquion). : **société WIART**



SYMEVAD – Comité Syndical du 16 octobre 2023

2023-26

Vu l'exposé de son Président,

Vu l'avis des membres de la CAO en date du 9 octobre 2023

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical décide :

Article 1 : d'autoriser le Président à signer le marché de location et rotation de bennes pour l'enlèvement des déchets des déchèteries du SYMEVAD (2023-AO-06) avec les sociétés suivantes :

Lot 1 (secteur Douaisis Agglo) : société WIART pour un montant estimatif global de 5 068 885,90 €

Lot 2 (secteur Osartis Marquion) : société WIART pour un montant estimatif global de 2 529 265,30 €

Article 2 : d'autoriser le Président à signer les éventuels avenants, sous réserve de la décision de la Commission d'appel d'offres, le cas échéant

Article 3 : d'inscrire les dépenses au budget des années correspondantes.

Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	16
Dont titulaires	12
Dont suppléants prenant part au vote	4
Procurations	1
Suffrages exprimés	17
Majorité absolue	9
Votes favorables	17
Votes défavorables	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Le Président



Christian MUSIAL



2023-27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SYMEVAD

Séance du 16 Octobre 2023

Le 16 octobre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur MUSIAL Christian, suite à la convocation qui leur a été adressée le 10 octobre deux mille vingt-trois.

Titulaires présents :

M. BOURY Thierry, M. SILVAIN Eric, M. DUMONT Christophe, M. MERCIER Patrick, M. WESMAEI David, M. MEHAIGNERY Charly, M. MUSIAL Christian, M. DERROUCHE Rachid, M. DELATTRE Régis, M. MASSON Alain, M. VALLIN Jérôme, M. CAMPBELL Marc.

Suppléant ayant pris part au vote :

M HAGE Grégory, M. BAEY Olivier, M. CARUSO Vincent, M.YUX Alain.

Procuration :

Mme. CORDONNIER Bernadette donne procuration à M. BOURY Thierry

Etaient excusés :

M. PREIN Thierry, Mme. CHARLES Célia, Mme. VAILLANT Lucie, Mme. CORDONNIER Bernadette, M. GOULOIS Bernard, M. KUMOREK Laurent, M. VANDEVILLE Bruno, M. THOREZ Michel, Mme. PLANTIN Liliane, M. DAPVRIL Romain, M. SAINT AUBIN Jean-Marc, M. VANDEVILLE David, Mme. FENAIN Marylise, M. WIDIEZ Dimitri, M. GEORGES Pascal, M. CHARLES Christophe, Mme. SANCHEZ Caroline, Mme. LOUWYE Valérie, M. PÉDERENCINO Michel, M. MONCHY Jean-Marie, Mme. CUVILLIER Valérie, Mme. BLEUZET Edith, M. BIZET Gérard, Mme. RUSINEK Lydie, Mme. TAOURIT Inès, Mme. PETIT Valérie, Mme. LICTECVOUT Sylvie, Mme. DUPUIS Fabienne, Mme WERQUIN Mildred, M DEDOURGES Daniel, M. BOYER Jean-Luc, M. HERMANT Jean -Marie, M. LESTOCARD Jean-Pierre M HOUVENAEGHEL Michel, M. CORNU Francis, M. RICHARD Francis.



SYMEVAD – Comité Syndical du 16 octobre 2023

2023-27

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Objet : Avenant n°3 - marché d'exploitation du Centre de Tri d'Evin Malmaison 2021-AO-06

Considérant la délibération n°2021-35 autorisant le Président à signer le marché d'exploitation du Centre de tri (2021-AO-06)

Considérant que ce marché a été conclu avec la société SUEZ pour une durée initiale de 13 mois soit jusqu'au 31 décembre 2022, avec des possibilités de reconduction de 4 fois trois mois, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

Considérant que dans le cadre du passage aux extensions de consignes de tri, le SYMEVAD a programmé des travaux pour la modernisation de son Centre de Tri, dont le démarrage a pris du retard en raison de contretemps administratifs.

Considérant que le renouvellement du marché d'exploitation est étroitement lié aux travaux.

Considérant que les règles de la commande publique imposent un formalisme qui conduit le SYMEVAD à devoir attribuer le marché d'exploitation à la mi-décembre, ne laissant que peu de temps au nouvel exploitant pour assurer la relève au 1^{er} janvier 2024.

Considérant qu'un avenant est donc nécessaire pour prolonger l'actuel marché d'un mois, fixant au 31 janvier 2024, sa date d'échéance.

Considérant que le coût estimé de cet avenant est de 330 000 € HT représentant une augmentation possible de 4,33 % par rapport au montant du marché initial.

Considérant que 2 premiers avenants ont précédé celui-ci,

Considérant que le montant cumulatif de ces 3 avenants représente une augmentation de 10,89 % du marché global.



SYMEVAD – Comité Syndical du 16 octobre 2023

2023-27

Considérant que cet avenant prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2024,

Par conséquent,

Ayant entendu l'exposé de son Président,

Vu l'avis favorable de la CAO en date du 9 octobre 2023

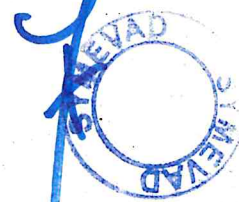
Le Comité Syndical décide :

Article 1 : d'autoriser le Président à signer l'avenant n°3 au marché 2021-AO-06 (ci-annexé) avec la société SUEZ.

Article 2 : d'inscrire les crédits nécessaires au budget de l'exercice correspondant.

Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	16
Dont titulaires	12
Dont suppléants prenant part au vote	4
Procurations	1
Suffrages exprimés	17
Majorité absolue	9
Votes favorables	17
Votes défavorables	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Le Président



Christian MUSIAL



2023-28

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SYMEVAD

Séance du 16 Octobre 2023

Le 16 octobre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur MUSIAL Christian, suite à la convocation qui leur a été adressée le 10 octobre deux mille vingt-trois.

Titulaires présents :

M. BOURY Thierry, M. SILVAIN Eric, M. DUMONT Christophe, M. MERCIER Patrick, M. WESMAEI David, M. MEHAIGNERY Charly, M. MUSIAL Christian, M. DERROUCHE Rachid, M. DELATTRE Régis, M. MASSON Alain, M. VALLIN Jérôme, M. CAMPBELL Marc.

Suppléant ayant pris part au vote :

M HAGE Grégory, M. BAEY Olivier, M. CARUSO Vincent, M.YUX Alain.

Procuration :

Mme. CORDONNIER Bernadette donne procuration à M. BOURY Thierry

Etaient excusés :

M. PREIN Thierry, Mme. CHARLES Célia, Mme. VAILLANT Lucie, Mme. CORDONNIER Bernadette, M. GOULOIS Bernard, M. KUMOREK Laurent, M. VANDEVILLE Bruno, M. THOREZ Michel, Mme. PLANTIN Liliane, M. DAPVRIL Romain, M. SAINT AUBIN Jean-Marc, M. VANDEVILLE David, Mme. FENAIN Marylise, M. WIDIEZ Dimitri, M. GEORGES Pascal, M. CHARLES Christophe, Mme. SANCHEZ Caroline, Mme. LOUWYE Valérie, M. PEDERENCINO Michel, M. MONCHY Jean-Marie, Mme. CUVILLIER Valérie, Mme. BLEUZET Edith, M. BIZET Gérard, Mme. RUSINEK Lydie, Mme. TAOURIT Inès, Mme. PETIT Valérie, Mme. LICTECVOUT Sylvie, Mme. DUPUIS Fabienne, Mme WERQUIN Mildred, M DEDOURGES Daniel, M. BOYER Jean-Luc, M. HERMANT Jean -Marie, M. LESTOCARD Jean-Pierre M HOUVENA EGHEL Michel, M. CORNU Francis, M. RICHARD Francis.



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Objet : Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché d'exploitation de la Ressourcerie - 2021-AO-02

Considérant que le SYMEVAD a inauguré la ressourcerie d'Evin Malmaison en 2015. Son ambition est de donner une seconde vie aux objets et d'orienter ceux qui ne peuvent être réutilisés dans les meilleures filières de valorisation.

Considérant que Le SYMEVAD souhaite déployer l'activité ressourcerie sur son territoire.

Considérant que la Communauté de Communes OSARTIS MARQUION ne dispose pas de Ressourcerie sur son territoire et qu'un projet d'implantation sur l'une de ses communes, à proximité d'une déchèterie a semblé opportun.

Considérant qu'un local permettant le stockage des matériaux et l'aménagement d'un magasin de vente a été identifié à Biache-Saint-Vaast,

Considérant que le SYMEVAD, à l'initiative de ce projet, souhaite participer aux dépenses générées par le surplus d'activité liée à l'exploitation de ce nouveau magasin.

Considérant que cet avenant représente une plus-value de 11 260 €, soit 1,93 % du montant du marché

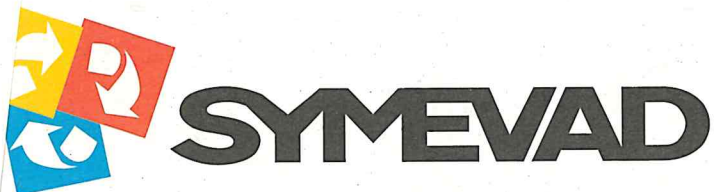
Vu l'exposé de son Président,

Vu l'avis favorable des membres du Bureau en date du 9 octobre,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical décide :





SYMEVAD – Comité Syndical du 16 octobre 2023

2023-28

Article 1 : d'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au marché d'exploitation de la Ressourcerie 2021-AO-02

Article 2 : d'inscrire les dépenses au budget des années correspondantes.

Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	16
Dont titulaires	12
Dont suppléants prenant part au vote	4
Procurations	1
Suffrages exprimés	17
Majorité absolue	9
Votes favorables	17
Votes défavorables	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Le Président



Christian MUSIAL



2023-29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SYMEVAD

Séance du 16 Octobre 2023

Le 16 octobre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur MUSIAL Christian, suite à la convocation qui leur a été adressée le 10 octobre deux mille vingt-trois.

Titulaires présents :

M. BOURY Thierry, M. SILVAIN Eric, M. DUMONT Christophe, M. MERCIER Patrick, M. WESMAEI David, M. MEHAIGNERY Charly, M. MUSIAL Christian, M. DERROUCHE Rachid, M. DELATTRE Régis, M. MASSON Alain, M. VALLIN Jérôme, M. CAMPBELL Marc.

Suppléant ayant pris part au vote :

M HAGE Grégory, M. BAEY Olivier, M. CARUSO Vincent, M.YUX Alain.

Procuration :

Mme. CORDONNIER Bernadette donne procuration à M. BOURY Thierry

Etaients excusés :

M. PREIN Thierry, Mme. CHARLES Célia, Mme. VAILLANT Lucie, Mme. CORDONNIER Bernadette, M. GOULOIS Bernard, M. KUMOREK Laurent, M. VANDEVILLE Bruno, M. THOREZ Michel, Mme. PLANTIN Liliane, M. DAPVRIL Romain, M. SAINT AUBIN Jean-Marc, M. VANDEVILLE David, Mme. FENAIN Marylise, M. WIDIEZ Dimitri, M. GEORGES Pascal, M. CHARLES Christophe, Mme. SANCHEZ Caroline, Mme. LOUWYE Valérie, M. PEDERENCINO Michel, M. MONCHY Jean-Marie, Mme. CUVILLIER Valérie, Mme. BLEUZET Edith, M. BIZET Gérard, Mme. RUSINEK Lydie, Mme. TAOURIT Inès, Mme. PETIT Valérie, Mme. LICTECVOUT Sylvie, Mme. DUPUIS Fabienne, Mme WERQUIN Mildred, M DEDOURGES Daniel, M. BOYER Jean-Luc, M. HERMANT Jean-Marie, M. LESTOCARD Jean-Pierre M HOUVENAEGHEL Michel, M. CORNU Francis, M. RICHARD Francis.



SYMEVAD – Comité Syndical du 16 octobre 2023

2023-29

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Objet : Créances admises en non-valeur et créances éteintes 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la présentation de la liste des états des cotes irrécouvrables transmise par le comptable public.

Considérant que toutes les opérations visant à recouvrer ces créances ont été diligentées par Monsieur le Trésorier principal.

**Vu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical décide,**

Article 1 : D'admettre en créances irrécouvrables les titres de recettes proposés sur l'état pour un montant de 1 080.01 €

Article 2 : D'exécuter comptablement sur l'exercice 2023 une charge à l'article 6541 « Créances admises en non-valeur » pour 480.01 €

Article 3 : D'exécuter comptablement sur l'exercice 2023 une charge à l'article 6542 « Créances éteintes » pour 600 €

Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	16
Dont titulaires	12
Dont suppléants prenant part au vote	4
Procurations	1
Suffrages exprimés	17
Majorité absolue	9
Votes favorables	17
Votes défavorables	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Le Président



Christian MUSIAL



2023-30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SYMEVAD

Séance du 16 Octobre 2023

Le 16 octobre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur MUSIAL Christian, suite à la convocation qui leur a été adressée le 10 octobre deux mille vingt-trois.

Titulaires présents :

M. BOURY Thierry, M. SILVAIN Eric, M. DUMONT Christophe, M. MERCIER Patrick, M. WESMAEI David, M. MEHAIGNERY Charly, M. MUSIAL Christian, M. DERROUCHE Rachid, M. DELATRE Régis, M. MASSON Alain, M. VALLIN Jérôme, M. CAMPBELL Marc.

Suppléant ayant pris part au vote :

M HAGE Grégory, M. BAEY Olivier, M. CARUSO Vincent, M.YUX Alain.

Procuration :

Mme. CORDONNIER Bernadette donne procuration à M. BOURY Thierry

Etaient excusés :

M. PREIN Thierry, Mme. CHARLES Célia, Mme. VAILLANT Lucie, Mme. CORDONNIER Bernadette, M. GOULOIS Bernard, M. KUMOREK Laurent, M. VANDEVILLE Bruno, M. THOREZ Michel, Mme. PLANTIN Liliane, M. DAPVRIL Romain, M. SAINT AUBIN Jean-Marc, M. VANDEVILLE David, Mme. FENAIN Marylise, M. WIDIEZ Dimitri, M. GEORGES Pascal, M. CHARLES Christophe, Mme. SANCHEZ Caroline, Mme. LOUWYE Valérie, M. PEDERENCINO Michel, M. MONCHY Jean-Marie, Mme. CUVILLIER Valérie, Mme. BLEUZET Edith, M. BIZET Gérard, Mme. RUSINEK Lydie, Mme. TAOURIT Inès, Mme. PETIT Valérie, Mme. LICTECVOUT Sylvie, Mme. DUPUIS Fabienne, Mme WERQUIN Mildred, M DEDOURGES Daniel, M. BOYER Jean-Luc, M. HERMANT Jean -Marie, M. LESTOCARD Jean-Pierre M HOUVENA EGHEL Michel, M. CORNU Francis, M. RICHARD Francis.



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Objet : Décision modificative N°2

Considérant que le Budget primitif 2023 principal a été voté à l'unanimité lors du Comité Syndical en date 03 avril 2023.

Considérant la nécessité d'ajuster certains chapitres

Vu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical décide,

Article 1 : l'inscription de la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
O11	60612	Electricité HDQ DA	1 199,68 €
O12	64111	Masse salariale HDQ DA	6 875,80 €
66	66111	Remboursement intérêts d'emprunt CVO Sin le Noble	8 075,48 €
O23		Virement à la section d'investissement	11 950,00 €
TOTAL			11 950,00 €

RECETTES			
CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
O42	7811	Reprises sur amortissements-Régularisation fiche inventaire	11 950,00 €
TOTAL			11 950,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
CHAPITRE	ARTICLES	LIBELLE	MONTANT
16	1641	Dettes remboursement en capital	32 300,00 €
	1641	Remboursement en capital nouvel emprunt 2023-ECT	66 110,00 €
	1641	Remboursement en capital emprunt CVO Sin le Noble	98 410,00 €
23	2313	Travaux	32 300,00 €
O40	28188	Régularisation fiche inventaire	11 950,00 €
O41	2313	Régularisation fiche inventaire (20-23)	720,00 €
TOTAL			12 670,00 €

RECETTES			
CHAPITRE	ARTICLES	LIBELLE	MONTANT
O21		Virement de la section de fonctionnement	11 950,00 €
O41	2038	Régularisation fiche inventaire (20-23)	720,00 €
TOTAL			12 670,00 €



SYMEVAD – Comité Syndical du 16 octobre 2023

2023-30

Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	16
Dont titulaires	12
Dont suppléants prenant part au vote	4
Procurations	1
Suffrages exprimés	17
Majorité absolue	9
Votes favorables	17
Votes défavorables	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Le Président



Christian MUSIAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SYMEVAD

Séance du 16 Octobre 2023

Le 16 octobre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur MUSIAL Christian, suite à la convocation qui leur a été adressée le 10 octobre deux mille vingt-trois.

Titulaires présents :

M. BOURY Thierry, M. SILVAIN Eric, M. DUMONT Christophe, M. MERCIER Patrick, M. WESMAEI David, M. MEHAIGNERY Charly, M. MUSIAL Christian, M. DERROUCHE Rachid, M. DELATTRE Régis, M. MASSON Alain, M. VALLIN Jérôme, M. CAMPBELL Marc.

Suppléant ayant pris part au vote :

M HAGE Grégory, M. BAELY Olivier, M. CARUSO Vincent, M.YUX Alain.

Procuration :

Mme. CORDONNIER Bernadette donne procuration à M. BOURY Thierry

Etaient excusés :

M. PREIN Thierry, Mme. CHARLES Célia, Mme. VAILLANT Lucie, Mme. CORDONNIER Bernadette, M. GOULOIS Bernard, M. KUMOREK Laurent, M. VANDEVILLE Bruno; M. THOREZ Michel, Mme. PLANTIN Liliane, M. DAPVRIL Romain, M. SAINT AUBIN Jean-Marc, M. VANDEVILLE David, Mme. FENAIN Marylise, M. WIDIEZ Dimitri, M. GEORGES Pascal, M. CHARLES Christophe, Mme. SANCHEZ Caroline, Mme. LOUWYE Valérie, M. PEDERENCINO Michel, M. MONCHY Jean-Marie, Mme. CUVILLIER Valérie, Mme. BLEUZET Edith, M. BIZET Gérard, Mme. RUSINEK Lydie, Mme. TAOURIT Inès, Mme. PETIT Valérie, Mme. LICTECVOUT Sylvie, Mme. DUPUIS Fabienne, Mme WERQUIN Mildred, M DEDOURGES Daniel, M. BOYER Jean-Luc, M. HERMANT Jean -Marie, M. LESTOCARD Jean-Pierre M HOUVENAEGHEL Michel, M. CORNU Francis, M. RICHARD Francis.



2023-31

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Objet : rapport annuel 2022

Considérant que l'article L-2224-5 du Code général des collectivités territoriales impose la rédaction d'un rapport annuel sur la qualité du service d'élimination des déchets ménagers.

Considérant que le Décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 détaille les éléments que doit comporter ce rapport annuel. Cela concerne essentiellement des indicateurs techniques et financiers ainsi que l'explication des modalités de fonctionnement du service.

Considérant la présentation du rapport annuel 2022 lors de la Commission consultatives des services publics locaux (CCSPL),

Vu l'avis favorable/défavorable des membres de la CCSPL en date du 12 octobre 2023,

Vu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical décide,

Article 1 : de valider le rapport annuel 2022 ci-annexé.



2023-31

Article 2 : de diffuser le rapport annuel à toutes les communes membres du SYMEVAD et d'en permettre la consultation via le site internet de la collectivité.

Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	16
Dont titulaires	12
Dont suppléants prenant part au vote	4
Procurations	1
Suffrages exprimés	17
Majorité absolue	9
Votes favorables	17
Votes défavorables	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Le Président



Christian MUSIAL

